

# FICHE PRATIQUE



## 8EME SESSION DU FORUM DES NATIONS UNIES SUR LES ENTREPRISES ET LES DROITS DE L'HOMME

24-27 Novembre 2019

### 1. Qu'est-ce que le Forum ?

Établi en 2011, le Forum des Nations Unies sur les Entreprises et les Droits de l'Homme (FEDH) constitue une plateforme mondiale où se réunissent tous les acteurs concernés, tels que les États, les organisations intergouvernementales, les entreprises, les organisations syndicales, les institutions nationales des droits de l'homme, les organisations non-gouvernementales, et les détenteurs de droits concernés, pour discuter les tendances et les défis dans la mise en œuvre des [Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](#), et pour promouvoir le dialogue et la coopération sur les enjeux liés aux entreprises et aux droits de l'homme.

### 2. Que fait le Forum ?

Guidé et présidé par le [Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises](#) (GT E&DH), selon les résolutions [17/4](#) et [35/7](#) du Conseil des Droits de l'Homme, le FEDH est la plus grande réunion annuelle qui traite la thématique des entreprises et des droits de l'homme. Ce Forum offre la possibilité à plus de 2 000 acteurs de se rencontrer, faire du réseautage, partager des expériences, et d'en apprendre plus sur les initiatives les plus récentes qui ont pour but de promouvoir le respect des droits de l'homme dans les entreprises.

Avec son thème "Il est temps d'agir : les gouvernements catalyseurs du respect des droits de l'homme dans les entreprises", le Forum de 2019 mettra l'accent sur la nécessité pour *tous* les gouvernements de faire état de leurs progrès, leurs engagements et leurs plans pour la mise en œuvre leur devoir de protéger et de renforcer Les mécanismes de reddition de comptes.

Pour bénéficier d'informations détaillées sur la session nous vous invitons à consulter le lien suivant : <https://www.ohchr.org/FR/Issues/Business/Forum/Pages/2019ForumBHR.aspx>.

### 3. Comment participer aux sessions FEDH

En 2019, en raison des travaux en cours au Palais des Nations à Genève, et des contraintes d'espace qui en résultent, la participation sera limitée à 2 000 participants, selon le principe du premier arrivé, premier servi. Normalement, un **maximum** de trois inscriptions par délégation seront approuvées. Le lien pour l'inscription est le suivant :

<https://reg.unog.ch/event/19366/>. Pour les questions de **logistiques** et **d'inscription**, nous vous invitons à contacter : [registrationforumbhr@ohchr.org](mailto:registrationforumbhr@ohchr.org).

### 4. Peuples Autochtones et le Forum

Depuis la première session du Forum, chaque année -grâce à la participation et aux efforts de plaidoyer des peuples autochtones- il y a une inclusion systématique des enjeux liés aux droits des peuples autochtones dans les rapports du Forum, aussi bien que dans les rapports de visites des pays effectués par le Groupe de travail.

- Jusqu'à présent, deux rapports se sont focalisés sur les peuples autochtones :
  - [A/68/279](#) : "La question des incidences des activités commerciales sur les droits des peuples autochtones"
  - [A/71/291](#) : "Adresser les incidences des activités agro-industrielles sur les droits de l'homme des peuples autochtones et des populations locales : les devoirs des États et les responsabilités des entreprises"

D'autres rapports et documents du Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises sont disponibles sur cette page : <https://www.ohchr.org/FR/Issues/Business/Pages/Reports.aspx>.

- **Une réunion préparatoire autochtone du Caucus** aura lieu le **dimanche 24 novembre**. Des informations logistiques y compris l'heure, le lieu, et un programme provisoire seront disponibles ici : <http://bit.ly/docip-fbhr8-fr>

Cette réunion préparatoire du Caucus autochtone représente une opportunité unique pour les délégués autochtones de se rencontrer, d'échanger des informations et des expériences, mais également d'unifier leurs voix pour une meilleure représentation lors du Forum.

- Pendant la réunion du Caucus, les délégués autochtones pourront :
  - élaborer des déclarations, positions, et recommandations communes ;
  - échanger avec les membres du GT E&DH ;
  - bénéficier d'un atelier sur : "Conseils sur les moyens de soumettre des procédures de plaintes individuelles au Groupe de travail afin qu'ils puissent les inclure dans les discussions avec les États".

Les déclarations présentées par le Caucus Autochtone lors des sessions précédentes du FEDH sont disponibles sur cette page: <http://bit.ly/FBHR-Indigenous-Caucus-Statements>

La déclaration du Caucus des Peuples Autochtones de la 7<sup>ème</sup> session du FEDH de 2018 est disponible en français, anglais, espagnol et en russe en sur cette page du site internet du HCDH : <https://www.ohchr.org/EN/Issues/Business/Forum/Pages/2018Statements.aspx>

- La participation des délégués autochtones au FEDH contribue à :
  - guider le travail du Groupe de travail dans l'interprétation des Principes directeurs, conformément aux normes internationales relatives aux droits des peuples autochtones ;
  - fournir un contexte concret pour l'implémentation des Principes directeurs ;
  - améliorer la représentation et renforcer le lien entre les peuples autochtones
  - faciliter des échanges directs avec les décideurs de haut-niveau et les entreprises.

## 5. S'inscrire pour faire une déclaration écrite

Le Forum a été créé par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour “**discuter** des tendances et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des Principes directeurs et de **promouvoir le dialogue et la coopération** sur les questions relatives aux entreprises et aux droits de l'homme, sous la forme de “**dialogue interactif**”. Cela signifie que le Forum **encourage vivement les représentants à éviter de lire des déclarations écrites**, et de **nouer des liens avec les participants** lors les différentes sessions du Forum, y compris les panélistes. Si vous voulez activement participer à un dialogue interactif, il suffit simplement de **lever la main** et d'attendre que le président vous donne la parole.

Veillez noter que toutes les parties prenantes sont invitées à présenter un bref rapports sur les développements juridiques, réglementaires et politiques pertinents au niveau mondial, régional ou national. Les soumissions seront mise en ligne sur la page internet du Forum.

Des déclarations écrites à titre individuel peuvent être soumises par courrier électronique avant le début du FEDH à cette adresse : [forumbhr@ohchr.org](mailto:forumbhr@ohchr.org) . Ces déclarations seront publiés en ligne sur la page internet du FEDH dans site de HCDH: <https://www.ohchr.org/FR/Issues/Business/Forum/Pages/SubmissionsImplementation2019.aspx>, ainsi que sur le site internet du Docip: <http://bit.ly/statements-fbhr8> . Nous vous prions d'envoyer une copie de votre déclaration à : [documentation@docip.org](mailto:documentation@docip.org).

## 6. Déposer des plaintes

Les particuliers ou les groupes sont invités par le Groupe de travail à envoyer des informations concernant des violations présumées de droits de l'homme en matière de droits de l'homme et sociétés transnationales et autres entreprises.

Sur la base de ces allégations, et lorsque jugé approprié, le Groupe de travail enverra une lettre aux États, entreprises et autres pour attirer leurs attentions aux faits et normes internationales applicables en matière de droits de l'homme et en particulier aux Principes directeurs relatifs aux entreprises et des droits de l'homme.

Les communications envoyées et les réponses reçues sont publiées dans les [rapports de communications communs](#) et sont soumises à chaque session régulière du Conseil des Droits de l'Homme.

**Des lignes directrices pour la soumission d'allégations au Groupe de travail sont disponibles sur la page suivante :**

<https://www.ohchr.org/FR/Issues/Business/Pages/Submittingcomplaints.aspx>

Afin de garder une traces de vos soumissions, vous êtes encouragés à utiliser le formulaire en ligne accessible sur cette page: <https://spsubmission.ohchr.org/fr>

## 7. Demander un(e) "stand/table"

**Les organisations inscrites** souhaitant présenter des informations, des outils et du matériel aux autres participants pendant les trois jours du Forum peuvent demander un(e) stand/table dans l'espace publique en dehors de la salle XX.

Si vous souhaitez demander un stand/table, envoyez un email à [registrationforumbhr@ohchr](mailto:registrationforumbhr@ohchr), en copiant [forumbhr@ohchr.org](mailto:forumbhr@ohchr.org) avec comme sujet : "Application for a stand/table (market place)", et donnez 1. Votre nom, 2. Votre organisation ou entreprise, 3. Vos coordonnées (email et numéro de téléphone), 4. Plus d'informations sur le matériel que vous souhaitez présenter sur votre stand.

## 8. Badges et accès au Palais des Nations

Tous les visiteurs doivent récupérer leur badge à leur arrivée, et doivent entrer au Palais des Nations par le portail de Pregny.

**Adresse :** Pass and Identification Unit UNOG Security and Safety Section Pregny Gate, 8 - 14 Avenue de la Paix, 1211, Genève 10

**Heures de travail normales :** Lundi au vendredi, de 8h à 17h pendant le Forum. L'inscription sera également ouverte le **dimanche 25 novembre jusqu'à 19h.**

**Pour pouvoir récupérer votre badge et accéder au Forum, vous devez apporter avec vous :**  
-Votre passeport et/ou votre carte d'identité ; -Une copie de la confirmation de votre inscription (votre "e-ticket").

Les files d'attente pour l'inscription sont fréquentes et les participants devront attendre à l'aire libre, il vous est donc fortement conseillé de vous rendre au portail de Pregny une heure avant le début de la session.

Bagages : Vous ne pouvez emporter avec vous que des bagages de petite taille (par exemple des sacs pour ordinateur, des sacs à dos, et des sacs à main).

## 9. Pour plus d'informations

Les sessions ont lieu dans le Bâtiment E (accès via Porte E40). Voir [carte](#)

Pour les informations mises à jour, référez-vous s'il vous plait à :

<https://www.ohchr.org/FR/Issues/Business/Forum/Pages/2019ForumBHR.aspx>

Pour écouter en direct les réunions publiques qui ont lieu aux Nations Unies à Genève cliquez sur ce lien : <https://ecouter-en-direct.unog.ch/>

Pour suivre les informations pratiques utiles aux délégués autochtones telles que les information concernant le Caucus Autochtone, nous vous invitons à consulter le site web de Docip : <http://bit.ly/docip-fbhr8-fr>